



**ADLFI. Archéologie de la France -
Informations**
une revue Gallia
Occitanie | 2015

Bellegarde – Piechegut Ouest 1

Opération préventive de diagnostic (2015)

Marie Bouchet



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31873>
ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Marie Bouchet, « Bellegarde – Piechegut Ouest 1 » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Occitanie, mis en ligne le 15 juillet 2020, consulté le 15 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/31873>

Ce document a été généré automatiquement le 15 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bellegarde – Piechegut Ouest 1

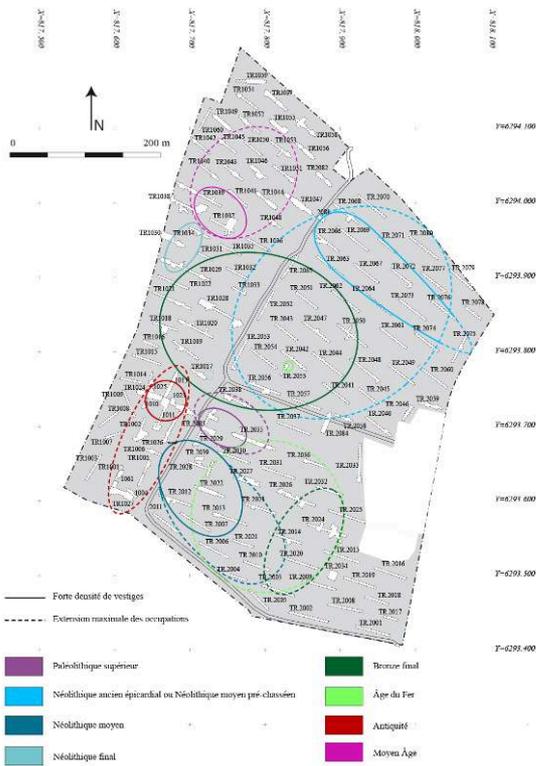
Opération préventive de diagnostic (2015)

Marie Bouchet

- 1 La demande d'autorisation d'exploitation d'un pôle de recyclage et d'élimination de déchets non dangereux par la société SITA SUD-SUEZ environnement, est à l'origine de cette opération de diagnostic. Situé au sud-ouest de la ville de Bellegarde, le projet de 25,2 ha s'implante dans un environnement archéologique sensible, notamment sur un site aux occupations multiples, recensé par la Carte Archéologique Nationale.
- 2 Le diagnostic a généré l'ouverture de 145 tranchées, soit une surface d'observation de 22 820 m². Il a permis la mise au jour de 259 structures archéologiques et l'enregistrement de 573 unités stratigraphiques.
- 3 L'emprise est positionnée dans une zone de piémont, à la limite entre le plateau des Costières à l'ouest et la plaine de la Camargue à l'est. En moyenne, la zone d'intervention présente une pente orientée ouest-est de 6 %. Quatre ensembles géomorphologiques ont été observés du haut vers le bas de l'emprise.
- 4 À l'extrémité nord-ouest, un versant raide dont la topographie est comprise entre 80 et 50 m NGF, correspond au rebord du plateau des Costières. Il est entaillé par plusieurs vallons d'une puissance érosive assez forte qui ont engendré d'importants écoulements et rendu le substrat tertiaire subaffleurant (marnes bleues du Plaisancien et sables astiens).
- 5 Dans la partie nord-ouest, le versant présente une pente encore assez forte, comprise entre 50 et 30 m NGF. Il s'agit d'une zone où les colluvions transitent. De vastes dépressions sont présentes ; elles correspondent à d'anciens exutoires d'une source aujourd'hui encore présente et dénommée Font de la Serp.
- 6 Dans la partie sud-est, la pente est plus faible (entre 30 et 15 m d'altitude). Cette partie correspond à une zone de transition entre la base du talus des Costières et la plaine de la Camargue. Les formations colluviales sont importantes à cet endroit. Les matériaux ayant transité sur le versant s'y sont accumulés, régularisant la topographie et masquant ainsi les paléoreliefs.

- 7 Enfin, à l'extrémité sud-est de l'emprise, des lambeaux d'une terrasse alluviale partiellement recouverts par des formations colluviales, ont été observés. Il s'agit d'un ancien bras du Rhône qui n'avait jusqu'à présent jamais été reconnu.

Fig. 1 – Localisation des principales occupations



Levé topographique : A. Farge ; DAO : V. Lelièvre.

Fig. 2 – Vue générale des parcelles à diagnostiquer



Cliché : M. Bouchet.

- 8 Les résultats archéologiques concernent la mise au jour de plusieurs occupations datées de la Préhistoire ancienne et récente, de la Protohistoire et des périodes historiques (de l'Antiquité à l'époque moderne).
- 9 Les vestiges sont répartis sur toute l'emprise à l'exception de l'extrémité sud-ouest où le relief est abrupt et l'extrémité sud-est, secteur d'implantation de la terrasse alluviale rhodanienne.
- 10 Au pied du versant, une occupation de la fin du Paléolithique a été mise en évidence dans quatre tranchées. Les vestiges correspondent à des niveaux d'occupations marqués par deux foyers, un amas de débitage, des nappes de mobiliers et des pièces lithiques plus isolées. L'étude du mobilier lithique a permis de proposer un rattachement à une phase du Magdalénien contemporaine de la fin du Pléniglaciaire. Une datation ¹⁴C réalisée sur l'un des foyers (environ 15 000 ans av. notre ère), est venue confirmer cette attribution chronoculturelle et plaide ainsi en faveur d'une contemporanéité entre le matériel archéologique et les structures découvertes. L'occupation s'implante dans des limons loessiques remobilisés qui s'accumulent en pied de versant, sous la forme d'un cône détritique aplati. Un sondage a montré que plusieurs niveaux semblent se superposer au sein de deux couches presque similaires, déposées progressivement au cours du temps sous l'action d'un même processus. La surface maximale estimée de l'occupation est de 5 800 m².
- 11 Entre la base du versant et le début de la plaine, des témoins d'occupations du début du Néolithique ont été mis en évidence sur environ 6 ha. Ces témoins sont datés de la fin du Néolithique ancien (Épicardial récent) ou de la transition Néolithique ancien/ Néolithique moyen, soit de la deuxième partie du V^e millénaire avant notre ère. Ils correspondent à des horizons marqués par du mobilier, trois fosses et un ensemble

funéraire. Une deuxième tombe pourrait être liée à ces vestiges mais sa datation n'est pas assurée. La dispersion des vestiges, corroborée par la présence de mobiliers typiques disséminés dans des couches de sédimentation naturelle sur la moitié de l'emprise traduit, malgré les biais taphonomiques, une occupation du terroir de manière lâche.

- 12 Celle-ci illustre à la fois le domaine domestique et funéraire des cultures qui précèdent la genèse du Chasséen. La zone basse est également occupée durant le Néolithique moyen chasséen, sur environ 4 ha. L'étude de la céramique laisse entrevoir une chronologie qui s'échelonne sur plusieurs siècles. Une fosse ainsi que plusieurs horizons illustrent une occupation durant le Chasséen ancien (vers 4500 à 4000 av. notre ère) et une structure évoque une occupation durant le Chasséen récent (environ 4000 à 3600 av. notre ère).
- 13 Dans l'ensemble, les vestiges du Néolithique moyen illustrent des occupations de type domestique. La découverte d'une unité domestique est un fait marquant. Celle-ci est matérialisée par un niveau de sol associé à des trous de poteaux.
- 14 Le Néolithique final est représenté de manière plus discrète. Les occupations se concentrent à présent, soit en pied de versant soit sur la colline elle-même. Les structures reconnues pour cette période sont des fosses. L'étude du mobilier permet de cerner au moins deux occupations : l'une relative au Néolithique final 1 (environ 3500 à 3200 av. n. è.), l'autre au Néolithique final 2 (environ 3200-2200 av. n. è.). Au Néolithique final 1, l'attractivité de la source est remarquée par la présence d'aménagements à ses abords. Pour le Néolithique final 2, il faut souligner une forte concentration de fosses dans une tranchée, également sur la colline. Ces structures, dont la fonction n'a pu être réellement définie, témoignent d'un habitat situé à proximité.
- 15 Durant l'âge du Bronze, des occupations ont été mises au jour à la fois sur le versant et au départ de la plaine soit sur environ 4,5 ha. Les occupations sont documentées par onze aménagements qui ont livré un mobilier daté de la transition Bronze final IIb/IIIa ou d'une phase ancienne du Bronze final IIIa (entre 1200 et 1000 avant notre ère). Ces vestiges sont caractérisés par des fosses d'extraction, des structures de stockage et des fosses. La majorité des comblements observés est riche en mobilier, en charbon de bois et en cendres. Il s'agit généralement de rejets de foyers. Ils permettent d'envisager, malgré l'absence de sol et de trou de poteau, la proximité d'un habitat. Il est à noter qu'une fosse a livré des vestiges qui pourraient être liés à une sépulture.
- 16 Durant l'âge du Fer, une partie de la zone en plaine est occupée. Les vestiges de l'âge du Fer correspondent à au moins deux occupations. Une première est datée de la transition Bronze/Fer ou du début du Ier âge du Fer (750-625 av. notre ère). Elle est représentée par deux pôles distants d'environ 200 m. Il s'agit de concentrations de fosses dont la fonction n'a pas été réellement définie. Les niveaux de sols ne sont pas conservés. Néanmoins, l'abondance des rejets domestiques traduit la proximité d'un habitat. Une deuxième occupation est datée de la transition Fer I/Fer II (v^e s. av. notre ère). Elle se répartit sur une surface étendue dont l'extension maximale pourrait être de 3,2 ha. Les vestiges sont essentiellement des fosses dont les comblements correspondent à des rejets domestiques. Dans un secteur à l'extrémité orientale de l'emprise, des aménagements semblent liés à la présence d'un chenal et pourraient illustrer des activités particulières.

- 17 Des vestiges de la période antique au sens large (seconde moitié du II^e s. av. n. e. et le V^e s.) ont été mis au jour sur toute l'emprise. La répartition de ces vestiges marque une occupation plus dense et un type d'activité particulier dans la partie sud-ouest de l'emprise du diagnostic, c'est-à-dire le secteur de la source de la Serp, qui se trouve être le plus escarpé de la colline. Un pôle artisanal d'une relative densité de vestiges compte deux à trois fours, deux tronçons d'une maçonnerie, une fosse ayant livré les restes de deux inhumations, un trou de poteau et plusieurs fosses dont la fonction n'est pas clairement définie. Compte tenu de l'indigence du mobilier datant, ces vestiges peuvent appartenir à différentes phases de l'Antiquité. La production issue de ces unités artisanales pourrait bien être des tuiles, briques et autres éléments architecturaux. Les indices manquent encore pour certifier un type de production et sa datation précise. Les conditions environnementales sont toutefois réunies, regroupant en un même lieu le bois, l'eau, mais sans doute aussi l'extraction de l'argile. En effet, en lien probable avec cette production artisanale, en contrebas immédiat des fours, un large fossé ayant sans doute servi d'argilière, mais aussi d'assainissement du terroir, se connecterait à un système d'écoulements, majoritairement d'origine naturelle, mais présentant les indices anthropiques d'un entretien réitéré, dans le souci constant (et encore d'actualité) d'exonder le terroir environnant des eaux provenant du versant. Enfin, l'occupation antique concerne des indices de l'exploitation du terroir (réseaux de traces de plantation de vignes notamment) et quelques témoignages de parcellaire, auxquels s'ajoutent çà et là de rares structures éparses dont la vocation nous échappe. Il est à noter particulièrement la présence d'un réseau de vignes ne correspondant à aucune orientation mise au jour dans le parcellaire historique et sans doute antérieur au changement d'ère. Cette vigne fait écho aux quelques fragments d'amphore italique mis au jour dans certaines structures autour de la source et l'importance manifeste de cette résurgence. Ces fragments augurent d'une exploitation renouvelée de la source dès les II^e-I^{er} s. av. n. è., et de la mise en place possible de la terrasse artificielle sur laquelle s'installe le pôle artisanal durant la même période. Au cours du temps, d'autres terrasses sont mises en place, permettant ainsi l'exploitation du versant mais aussi jugulant son érosion.
- 18 À la fin du Moyen Âge, dans le quart nord-ouest de l'emprise, l'une de ces terrasses a notamment reçu l'implantation d'un bâtiment. Il s'agit d'un bâtiment à sol excavé, avec murs en terre et poteaux, accompagné d'un système d'assainissement fossoyé. Le creusement du bâtiment présente un plan quadrangulaire d'une longueur maximale de 13 m et d'une largeur maximale de 5 m. Une fonction domestique est avérée, au moins pour sa partie nord-est, tant par le mobilier céramique et métallique que par la présence possible d'une cheminée. Le mobilier permet de dater son abandon au début du XIV^e s. Il s'insère dans un terroir marqué par la mise en place de fossés, d'une haie et de plusieurs plantations. La superficie de ce terroir est estimée à 22 704 m².
- 19 Enfin, durant l'époque moderne, un chemin rural est installé en pied de versant. Il est aujourd'hui encore visible dans le paysage, marqué par un double talus boisé. Un mur et des fossés indiquent au moins une limite forte et peut-être un axe ancien dont on ne perçoit plus la trace. Quelques témoignages du parcellaire moderne ont également été observés.
- 20 Ainsi, le périmètre de Piechegu Ouest 1 à Bellegarde s'est avéré être un secteur occupé de manière récurrente par l'Homme. La présence d'une source paraît être l'un des points d'attraction majeurs pour toutes les occupations. Dans le cadre du diagnostic, le

potentiel archéologique du secteur n'a été observé que sur 9 % de l'emprise ; cela présage de belles perspectives pour l'étude des populations passées et leur interaction avec l'environnement.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtF7tPQuwu5w>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt8e6lvcimFS>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtbXflSwEau9>

Année de l'opération : 2015

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtwpx5MU2hlw>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtH8P95EucZz>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtHlenwSnkDM>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtGTWPtWn8qu>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtW9SpIglk7Q>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtxT02ujOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

AUTEURS

MARIE BOUCHET

Inrap Méditerranée